

tenue sous la présidence de Monsieur SOUTEYRAND, assisté(e)
de Madame BAYADA et Monsieur LAURANSON, Conseillers
En présence de Monsieur CHEVILLARD, Rapporteur public
Madame BARTHELEMY, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2402089 RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON

Titre de l'affaire Annulation de la décision du 15/02/2024 N° 2024-0449 autorisant le transfert d'une officine située 19, Place de la république vers le 10 bis Avenue François Curé à Pézenas

Nom des parties

Demandeur SELARL PHARMACIE GARCIAS

Défendeur AGENCE REGIONALE DE SANTE DE L'OCCITANIE
PHARMACIE ANGLADE-BESSELES BOUTY

Représentants des parties

FIDAL DIRECTION PARIS (Cour)
directrice
PVB SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Arrêté le 19/03/2026

Le président du tribunal